

**Projet pilote: conception**

## **«Faire route ensemble»**

Un projet Tandem des Eglises nationales  
destiné à soutenir les exilés

Myriam Egger (OCA) et Selina Stucki (Refbejuso, SeMi), décembre 2017

## Table des matières

<b>Résumé</b> .....	3
<b>Contexte</b> .....	4
Besoin d'accompagnement en dehors des structures officielles.....	4
Les projets existants et leurs lacunes.....	4
Canton de Berne.....	4
Autres cantons (sélection).....	5
Restructuration du domaine de l'asile et projet pilote en découlant.....	5
<b>Objectifs visés</b> .....	5
Objectifs directs.....	5
Objectifs indirects.....	6
<b>Organisation de projet</b> .....	6
Organisme responsable et tâches.....	6
Implantation géographique du projet pilote.....	7
<b>Contenu du projet</b> .....	8
Groupes cibles.....	8
Conception des tandems.....	8
Déroulement de la mise en place.....	8
<b>Pilotage</b> .....	9
<b>Financement</b> .....	9

## Résumé

Le projet «faire route ensemble» (titre de travail, ci-après FRE) crée des rencontres entre des exilés et des bénévoles issus de la société civile, dans le but de faciliter l'arrivée aux nouveaux venus et les aider à s'intégrer en Suisse. À long terme, chaque personne qui a fui sa patrie et qui est attribuée au canton de Berne doit avoir la possibilité de participer à ce projet et ainsi d'être accompagnée dans sa vie quotidienne par une personne bénévole engagée. Durant la phase pilote de trois ans (2018 – 2020), le projet est testé dans la région du Seeland.

Le recrutement des bénévoles et la constitution des tandems sont assurés par des groupes locaux, qui sont reliés les uns aux autres. Une ou un responsable local accompagne et conseille les tandems et organise des rencontres visant à assurer l'échange d'expériences et le dialogue. Les groupes locaux bénéficient du soutien d'une coordination générale.

Par le biais des tandems, les personnes qui ont dû quitter leur patrie ont accès à des réseaux de soutien qui facilitent leur intégration. En outre, le projet favorise les compétences transculturelles de tous les intéressés.

## Contexte

### Besoin d'accompagnement en dehors des structures officielles

En 2015, près de 40' 000 personnes ont déposé une demande d'asile en Suisse; en 2016, ce nombre avait considérablement baissé, pour atteindre un peu plus de 27 '000. Bien que les chiffres soient légèrement à la baisse, pas moins de 10 000 personnes se trouvant dans la procédure d'asile vivent actuellement dans le canton de Berne (statistique de l'asile de mai 2017); cette procédure est encore en cours pour 4000 d'entre elles (permis N), tandis que 6000 sont admises à titre provisoire (permis F). En outre, 3700 personnes ayant le statut de réfugié (permis B) vivent également dans notre canton (statistique des étrangers de mai 2017). Le recul du nombre de nouvelles demandes est une chance, qui permet de faire passer l'engagement de la population civile de l'aide d'urgence à un soutien à plus long terme visant une intégration durable.

La majorité des personnes susmentionnées resteront en Suisse et devront s'y construire un avenir. Or, pour réussir leur intégration sociale et professionnelle, elles auront besoin de soutien, notamment pour apprendre la langue ou pour acquérir une expérience professionnelle dans notre marché du travail. La population suisse peut apporter une partie de ce soutien, plus précisément en accompagnant ces personnes dans leur vie quotidienne et en partageant avec elles leurs réseaux personnels (par ex. pour pratiquer une langue nationale, dans des situations du quotidien, la recherche d'un logement ou d'un emploi, dans le cadre des loisirs).

Ce besoin de soutien dans la vie quotidienne en Suisse est confirmé souvent par des personnes directement concernées (par ex. par les clients du domaine Bilans d'intégration de l'OCA, par des participants aux cours de langue) ou par des personnes travaillant dans les services sociaux d'aide aux réfugiés. Qui plus est, les services sociaux (d'aide aux réfugiés) officiels ne disposent pas des ressources en personnel nécessaires pour assurer à leur clientèle un accompagnement intensif dans la vie de tous les jours, ni pour encadrer professionnellement les bénévoles qui pourraient se charger de cette tâche à titre subsidiaire.

### Les projets existants et leurs lacunes

Il existe de nombreux projets dans le canton de Berne et en Suisse qui proposent et accompagnent des parrainages ou des tandems entre des exilés et des bénévoles autochtones.

#### Canton de Berne

- «eins zu eins [*un à un*]» de la Croix-Rouge suisse (CRS canton de Berne), projet accessible aux réfugiés reconnus et aux personnes admises à titre provisoire qui sont encadrés par la CRS
- «Anerkannte Flüchtlinge im Alltag begleiten [*accompagner au quotidien des personnes réfugiées reconnues*] » de Caritas Berne, projet accessible aux réfugiés reconnus et aux personnes admises à titre provisoire qui sont encadrés par Caritas
- «mit mir» [*avec moi*]de Caritas Berne, projet qui place auprès de parrains bénévoles engagés des enfants venant de familles en proie à des difficultés
- «Contigo» des services sociaux de l'Eglise catholique du canton de Berne (FASA), qui met en contact des bénévoles et des personnes en situation difficile
- «mitten unter uns» du domaine de la formation à Thoun, qui place des enfants de langue étrangère en âge scolaire auprès de familles d'accueil suisses
- «Pamiga» de l'association IntegrationsPunkt CH, qui forme des tandems entre migrant-e-s et bénévoles suisses dans la région de Münchenbuchsee
- «Auf Augenhöhe» de la paroisse réformée de Bienne (début du projet en juillet 2017), qui forme des tandems entre des exilés et des bénévoles de la région biennoise
- Projet Tandem de la paroisse réformée de Berthoud (début du projet en août 2017)

- En outre, différents petits projets de groupements de bénévoles locaux ou de paroisses (par ex. riggi-asyl, Ziegler-Freiwillige)

#### Autres cantons (sélection)

- «Transfair» de l'Asylorganisation Zürich (AOZ), qui noue des contacts entre migrants et bénévoles en ville de Zurich et dans quelques autres communes du canton
- «Actions parrainages» des Eglises réformée et catholique du canton de Vaud, en collaboration avec différents acteurs de la société civile, qui met en contact des exilés et des bénévoles dans l'ensemble du canton
- «1 set de plus à table» de la fondation suisse Service social international (SSI Suisse), qui met en contact, à Genève et à Zurich, des mineurs non accompagnés (MNA) et de jeunes adultes arrivés en Suisse en tant que MNA avec des parrains/marraines bénévoles (et soutient dans d'autres régions de Suisse des projets Tandem locaux)
- «1:1» du Solinetz Zurich, qui réunit dans plusieurs régions zurichoises des exilés et des bénévoles dans des tandems individuels.

Cet aperçu montre que divers projets de ce type sont déjà en cours de réalisation et que de premières expériences ont été faites, dont il est possible de profiter. Il révèle cependant aussi les lacunes qui subsistent dans le canton de Berne: l'accès à ces projets est impossible ou difficile dans certaines régions (surtout les régions isolées), car il n'y a guère eu de recrutement de bénévoles dans ces endroits (absence d'implantation locale). Il est toutefois essentiel que les exilés qui s'installent dans leur propre logement (phase 2) et doivent s'intégrer dans leur nouvel environnement puissent bénéficier d'un soutien pour aménager leur vie quotidienne. Nous percevons également une importante lacune dans la prise en charge des jeunes adultes qui ne sont plus encadrés dans les structures pour MNA («aging out group»). En l'occurrence, il manque un accompagnement ciblé dans la vie quotidienne. Ces jeunes représentent un groupe cible spécial à inclure dans notre projet.

#### Restructuration du domaine de l'asile et projet pilote en découlant

Les attributions dans le domaine de l'asile vont être réorganisées dans le canton de Berne. Les deux directions concernées (Direction de la police et des affaires militaires (POM) / Direction de la santé publique et de la prévoyance sociale [SAP]) estiment que la nouvelle répartition des compétences sera fixée d'ici à 2019, compétences en matière d'hébergement, d'assistance et d'accompagnement des demandeurs d'asile, des personnes admises à titre provisoire ainsi que des réfugiés admis à titre provisoire ou reconnus. Les organisations nouvellement chargées de ces tâches (partenaires régionaux) devraient être opérationnelles en 2020.

L'un des changements substantiels des nouvelles structures réside dans le fait que les bénévoles sont explicitement mentionnés comme partenaires de l'intégration sociale, et que les futurs partenaires régionaux devront assumer la responsabilité du travail bénévole dès le lancement opérationnel. Les modalités selon lesquelles ces partenaires devront accomplir leur travail n'ont pas encore été définies.

La preuve du besoin d'un accompagnement individuel est faite. L'OCA et le SeMi veulent donc profiter du temps qui reste jusqu'au lancement opérationnel des partenaires régionaux pour réunir de premières expériences avec des projets Tandem locaux. À cet effet, un projet pilote est mis en place dans la région du Seeland, où plusieurs projets Tandem seront établis et mis en réseau.

## Objectifs visés

### Objectifs directs

- Le projet pilote FRE permet aux personnes exilées vivant dans la région du Seeland de bénéficier d'un soutien pour leur intégration sociale et professionnelle, indépendamment de leur

statut de séjour; ce travail bénévole doit compléter l'aide officielle en place (services sociaux pour requérants d'asile et les services d'aide aux réfugiés).

- A l'issue de la phase pilote de trois ans, le projet est intégré dans les structures des futurs partenaires régionaux ou il est indemnisé par ces derniers.
- Sur le long terme, les expériences faites dans le cadre du projet pilote FRE doivent faciliter aux EÉglises nationales (ou à d'autres organisations) le lancement de projets Tandem supplémentaires sur le plan local, dans des régions aux besoins accrus, ou apporter un soutien aux futurs partenaires régionaux dans cette tâche.

## Objectifs indirects

- Les tandems créés favorisent un contexte de bienvenue pour les exilés et incitent à d'autres formes d'engagement de la part de la société civile.
- Les partenaires des tandems développent ensemble un réseau de ressources pour la vie de tous les jours et pour les échanges interculturels, réseau dont peuvent profiter aussi bien les exilés que les autochtones.
- Le travail bénévole est renforcé de par le fait que les bénévoles sont accompagnés dans leur activité, qu'ils sont encadrés par des personnes compétentes et peuvent bénéficier régulièrement d'échanges d'expériences et de formations continues.
- Le projet pilote FRE contribue à positionner le travail bénévole dans le cadre de la restructuration du domaine de l'asile. Il permet d'assurer à l'avenir une attribution de tâches adéquates aux bénévoles et de définir plus précisément la répartition du travail entre ces derniers et les professionnels rémunérés.
- Le projet renforce la cohésion sociale; il favorise la prévention du racisme et de la xénophobie et la lutte contre ces phénomènes.

## Organisation de projet

### Organisme responsable et tâches

Le projet a été lancé par les Eglises réformées Berne-Jura-Soleure et l'OCA. L'organisme responsable est la Conférence interconfessionnelle (IKK-ICI). Les Eglises nationales et les communautés juives mettent ce projet en œuvre en collaboration avec les groupes tandem qui existent déjà au niveau local (par ex. Pamiga, CRS, Caritas). Une partie de ces partenaires potentiels ont déjà manifesté leur intérêt pour une coopération (par ex. Pamiga, lors d'un entretien téléphonique avec Myriam Egger du 23.5.2017).

L'organisation du FRE est inspirée de celle du projet vaudois «action parrainages». Elle prévoit une distinction de deux niveaux:

- Niveau du terrain (coordination locale): ce groupe est constitué de personnes qui mettent en œuvre les mesures concrètes sur le plan local, qui forment et accompagnent les tandems (une personne chargée de la coordination par région). Idéalement, la coordination locale est assurée par des diacres dans les paroisses. Les acteurs qui ont de l'expérience dans la création et l'accompagnement de tandems sont associés.
- Niveau suprarégional (direction de projet): deux personnes (rattachées à l'OCA et à Refbejuso) définissent l'orientation du projet et sont chargées du positionnement de celui-ci dans le public et auprès des autorités. Elles soutiennent les personnes chargées de la coordination au niveau local, en mettant à leur disposition du matériel (boîte à outils contenant des directives, des formulaires, des fils conducteurs pour les entretiens à titre de guide) et organisent des formations continues pour tous les intéressés. Enfin, elles assurent le financement du projet et recherchent au besoin de nouvelles personnes pour la coordination locale.

## Implantation géographique du projet pilote

Pour la phase pilote du projet, nous estimons que la région du Seeland serait idéale. Concrètement, nous souhaitons resserrer davantage encore le périmètre géographique à Lyss et aux paroisses voisines. Une possibilité serait de définir les trois cercles locaux suivants:

- Lyss (fonction de centre)
- Aarberg, Bargaen, Kappelen (avec Aarberg comme commune centrale, et des communes rurales qui lui seraient rattachées)
- Grossaffoltern, Schüpfen, Seedorf, Rapperswil (communes rurales)

La définition exacte des cercles devra se faire au moment de la mise en place du projet, d'entente avec les acteurs locaux. Le bureau régional d'ABR à Lyss encadre actuellement quelque 350 personnes (N et F-AP; état en août 2017); en outre, environ 200 exilés vivent dans des hébergements collectifs. Selon la SAP, l'arrondissement administratif du Seeland compte à peu près 175 réfugiés reconnus ou admis à titre provisoire (état le 1.7.2017). Ces chiffres montrent qu'il devrait y avoir assez de personnes potentiellement intéressées par les tandems, même si le nombre d'exilés vivant dans cette région n'est pas spécialement important.

Nous voyons les avantages suivants dans le choix de ces communes:

- Large palette d'expériences, car les communes sont aussi bien urbaines que rurales
- Large palette d'expériences, car la région comprend aussi bien un hébergement collectif (Lyss) que des personnes en phase 2 (compétence relève du bureau régional d'ABR à Lyss)
- Compétences clairement attribuées aux paroisses (si les personnes chargées de la coordination locale sont rattachées aux paroisses réformées), car les communes se situent toutes dans l'arrondissement ecclésiastique du Seeland
- Répartition claire des compétences entre les acteurs étatiques (compétence pour les exilés dans les communes envisagées: ABR; compétence pour les personnes admises à titre provisoire et les réfugiés reconnus: CRS du canton de Berne ou Caritas)
- Il existe déjà dans l'arrondissement (ecclésiastique) du Seeland un projet tandem similaire (projet «auf Augenhöhe», Bienne), des expériences duquel nous pourrions profiter, sans le concurrencer, vu que les régions géographiques sont distinctes
- La région est facilement accessible pour la direction de projet.

Nous considérons en outre que la région choisie constitue un terrain fertile pour un projet pilote. Voici pourquoi:

- L'hébergement collectif à Lyss est ouvert aux projets novateurs (par exemple le projet d'intégration dans le monde du travail «In Limbo»)
- Il existe une bonne collaboration avec le bureau régional de Lyss (avec l'OCA)
- Il existe également à Lyss un groupe de bénévoles œcuménique, qui gère un tea-room
- Il existe, dans quelques-unes des autres communes, de petites initiatives en faveur des exilés ou un intérêt manifeste à mettre en place un engagement (Rapperswil, Aarberg, Grossaffoltern)
- Le centre de compétence chargé de l'intégration dans la région, Multimondo, est également actif dans le travail bénévole (réseau «Aktiv für Flüchtlinge»), mais il n'a pas les ressources nécessaires pour former et accompagner des tandems, en dépit des besoins reconnus (état en été 2016)
- Benevol Bienne dispose d'une nouvelle collaboratrice depuis l'été 2017, dont la tâche est de favoriser le travail communautaire dans le Seeland. Une collaboration avec elle serait envisageable.

L'hébergement collectif à Lyss sera transformé en un centre fédéral pour requérants d'asile dans le courant des prochaines années. Il est dès lors pensable de définir un cercle local autour de l'hébergement collectif à Büren an der Aare au lieu de Lyss (ou en complément) afin d'inclure également des expériences pilotes avec des personnes en phase 1. Si la mise en place du projet pilote dans le Seeland se révèle trop difficile, nous songerions à la région de Langnau (arrondissement ecclésiastique du Haut-Emmental). Là aussi, il y a de petites communes autour d'une commune centrale (Langnau); qui plus est, il existe également un hébergement collectif pour exilés à Signau.

## Contenu du projet

### Groupes cibles

Le projet Tandem s'adresse aux groupes cibles suivants:

- Les exilés qui vivent dans le canton de Berne (et qui sont placés sous sa responsabilité, à la différence des requérants d'asile vivant dans les centres fédéraux) et qui sont intéressés par un tandem. Sont particulièrement ciblés les jeunes adultes qui sont arrivés en Suisse comme mineurs non accompagnés et qui ont atteint leur majorité dans notre pays. Au besoin, il est possible d'inclure des sans-papiers et des réfugiés qui vivent déjà depuis plus longtemps en Suisse ou d'autres personnes issues de la migration.
- Les bénévoles vivant dans le canton de Berne et qui sont intéressés à participer à un tandem et disposés à rencontrer régulièrement pendant un certain temps une personne issue de la migration. Ils doivent être stables sur les plans émotionnel et psychique, et avoir une certaine sensibilité transculturelle. Nous percevons un potentiel tout particulier chez les bénévoles qui sont eux-mêmes issus de la migration (tandems dits pair-à-pair). Il est possible de trouver ces bénévoles dans les associations de migrants, les Eglises de migrants, les centres de quartier, etc.

### Conception des tandems

Les tandems devraient être conçus de la manière suivante:

- Le tandem dure en principe 12 mois et les équipes constituées se rencontrent au moins deux fois par mois (il faudrait veiller à respecter environ les 6 heures d'engagement par semaine proposées par BENEVOL).
- Durant ces 12 mois, les tandems constitués sont accompagnés par les coordinatrices et coordinateurs locaux. Des rencontres locales ont lieu régulièrement (env. tous les 6 mois), auxquelles peuvent participer les personnes intéressées (bénévoles, mais aussi des exilés) afin d'échanger leurs expériences. En outre, la direction de projet, en collaboration avec l'OCA (et éventuellement Refbejus), propose des formations continues cantonales en cas de besoin, pour traiter des thèmes d'actualité souhaités par les bénévoles (par ex. la communication transculturelle, équilibre entre proximité et distance).
- la coordinatrice ou le coordinateur au niveau local se tient à la disposition des tandems à tout moment pour répondre à des questions ou lever des incertitudes.
- Au bout des 12 mois, les membres du tandem peuvent décider librement s'ils veulent continuer à se rencontrer et choisir les modalités de leurs rapports.

### Déroulement de la mise en place

Les étapes de la création des tandems sont les suivantes:

- **Publicité/réunions d'information:** des réunions d'information sont organisées tous les six mois pour les bénévoles potentiels. Les coordinatrices et coordinateurs locaux informent sur le projet afin de le faire connaître et de recruter de nouveaux bénévoles. Les exilés, eux, sont

informés surtout par les travailleurs sociaux qui les encadrent ou par d'autres personnes-clés (par ex. enseignants, assistant-e-s des programmes d'intégration ou d'occupation, etc.).

- **Inscription:** l'inscription des exilés se fait en continu par le biais des services d'aide sociale, d'autres institutions impliquées ou par les personnes concernées directement. L'inscription des bénévoles se fait également en continu. Les deux parties remplissent un questionnaire portant sur leurs besoins et leurs intérêts. La participation au projet est gratuite.
- **Premier entretien:** les bénévoles inscrits sont invités individuellement à un premier entretien avec la coordinatrice ou le coordinateur au niveau local. L'engagement leur est décrit en détail et des questions individuelles peuvent être clarifiées. Ensuite, un accord en matière d'intervention est signé.
- **Séminaire d'introduction obligatoire:** avant de commencer leurs tandems, tous les bénévoles doivent participer à un séminaire d'introduction. Leur futur engagement y est explicité en détail et les principaux aspects sont présentés (par ex. procédure d'asile, principaux défis, compétences transculturelles, etc.). Ces séminaires ont lieu deux à quatre fois par an. Ils sont organisés par l'OCA. La responsable de Pamiga serait disposée à mettre à notre disposition le programme de formation qu'elle a utilisé jusqu'ici.
- **Première rencontre:** la coordinatrice ou le coordinateur au niveau local décide, sur la base des questionnaires et des informations à disposition, quelles personnes sont compatibles. Il/elle rencontre les tandems créés pour établir le premier contact. À cette occasion, un but commun est fixé (par ex. accent sur l'intégration professionnelle ou sociale, contact avec l'école des enfants), qui est joint à l'accord en matière d'intervention. Ensuite, les parties au tandem s'organisent entre elles. la coordinatrice ou le coordinateur au niveau local se renseigne au bout d'un mois environ pour savoir comment se sont déroulées les rencontres pour les deux côtés; il/elle prend des mesures si nécessaire.
- **Entretien de suivi:** au bout de 6 mois, un entretien a lieu entre la coordinatrice ou le coordinateur au niveau local et les bénévoles afin de faire le point de la situation.
- **Rencontre de clôture:** au bout de 12 mois, la coordinatrice ou le coordinateur au niveau local organise un entretien auquel participent les deux parties du tandem afin d'évaluer le travail accompli.

## Pilotage

La direction de projet organise deux fois par an une rencontre des coordinatrices et coordinateurs locaux. Ces dernières/ces derniers présentent en outre un rapport une fois par an à la direction de projet (nombre de tandems, manifestations organisées). La direction de projet, elle, présente un rapport annuel à l'IKK. En 2020, la direction de projet décidera (après consultation des coordinatrices et coordinateurs locaux), et d'entente avec les Eglises nationales, si le projet doit être poursuivi et, le cas échéant, comment.

## Financement

Nous estimons que la charge de travail de la direction de projet équivaldra à un poste à 40 pour cent environ. Le Service Migration de Refbejuso et l'OCA assument la direction ensemble, à raison de 20 pour cent de poste chacun. L'OCA aura besoin de moyens financiers supplémentaires, alors que le Service Migration pourra intégrer la codirection dans ses tâches actuelles. À l'issue de la première année pilote, il est possible que les charges diminuent légèrement (baisse à env. 30 pour cent de poste). Durant la phase de mise en place, la codirection bénéficiera du soutien d'une personne stagiaire, rattaché à Refbejuso. Les manifestations qui sont initiées par la direction de projet sont inscrites aux budgets de Refbejuso et de l'OCA. Pour la construction du site Web et la production du matériel d'information, des moyens supplémentaires seront prévus au budget, vu qu'il s'agit de dépenses uniques.

Des moyens financiers supplémentaires sont nécessaires pour le niveau opérationnel. Les expériences faites dans d'autres projets ont montré qu'il fallait compter environ un pour cent de poste par tandem. Les dépenses varieront en fonction du nombre de groupes locaux. Il est prévu de créer 60 pour cent de poste supplémentaires pour la phase pilote. Ils pourraient par exemple être répartis entre trois cercles locaux, à raison de 20 pour cent chacun ou des pourcentages différents selon la zone couverte. Etant donné que les coordinatrices et coordinateurs locaux doivent être soutenus par la direction de projet, nous partons du principe qu'il devrait être possible, à long terme, d'accompagner une soixantaine de tandems.

Les coordinatrices et coordinateurs locaux sont rattachés à des structures existantes, par exemple les paroisses. Le projet prévoit de mettre une partie des moyens financiers à la disposition de trois paroisses, pour 20 pour cent de poste chacune, moyens destinés à la coordination des tandems. Les paroisses sont ainsi soutenues, car le but est de les inciter à élargir leur champ d'activité par le biais du projet Tandem. De leur côté, elles mettent à disposition leur infrastructure. Elles prennent en outre en charge les frais du matériel de bureau et la location de locaux pour les manifestations.

Dans un esprit de coopération œcuménique, les trois Eglises nationales participent au financement du projet. En outre, nous nous adresserons à différentes fondations, en premier lieu Fondia, qui soutient en général très généreusement les projets diaconaux.

Après la phase pilote, le financement se présenterait comme suit, si le projet est poursuivi: dans les communes de la phase pilote, les futurs partenaires régionaux prendraient en charge les prestations de coordination locale, avec éventuellement la participation de la paroisse locale au projet. Pour lancer de nouvelles communes d'implantation (sélectionnées par la direction de projet), les Eglises nationales assureraient un financement initial.